

Chers éleveurs, chers intéressés,

La situation sur le marché du lait en Europe ne cesse de se dégrader de façon dramatique. Depuis des mois, les prix dévissent dans tous les pays. Et pour couronner le tout, lors de l'abolition des quotas laitiers en Europe à la fin du mois de mars 2015, les producteurs subiront un autre effondrement des prix.

Le prix versé par la laiterie coopérative danoise Arla a perdu plus de 10 centimes, passant sous la barre du prix européen moyen. Cette chute est extrêmement préoccupante car nos producteurs de lait danois ont besoin de percevoir, au-moins, un montant équivalent au prix versé par les laiteries les plus généreuses en Europe afin de couvrir les dépenses encourues en vertu de la législation nationale relative à l'environnement, au bien-être animal et à d'autres matières, sans oublier d'inclure dans ces coûts les taux d'intérêts très élevés sur les emprunts. Seul un prix du lait équitable permettra aux éleveurs laitiers de couvrir les coûts additionnels liés aux investissements nécessaires.

La raison de la chute des prix du lait est la même partout en Europe : La production est totalement dissociée du marché ; cette désynchronisation explique l'inondation du marché par les excédents laitiers. Lorsque les derniers garde-fous, à savoir les quotas laitiers, tomberont l'année prochaine, la viabilité de nombreuses exploitations sera sérieusement menacée. Lors de quatre réunions des groupes de dialogue civil de l'Union européenne et de l'observatoire du marché laitier, il est apparu clairement que tous les participants en phase avec la réalité, à savoir les agriculteurs, l'industrie, les consommateurs et les détaillants, sont conscients de la gravité de la situation. Seuls les responsables européens en sont encore à lire leurs vieux rapports datant du printemps et à affirmer que le marché fonctionne et que les répercussions de l'embargo russe sur les importations européennes sont atténuées par des aides financières à la constitution de stocks privés (de parmesan italien). Mais qui représente l'UE ?

Les producteurs de lait enjoignent les élus à mettre en œuvre le programme de responsabilisation du marché (PRM) développé par l'EMB. Ce programme prévoit des mesures efficaces incitant les agriculteurs à adapter leur volume de production au marché. Lorsque la demande repart à la hausse, la production normale peut reprendre. Le PRM doit être mis en œuvre, sinon les producteurs laitiers européens courent à leur perte.

A l'unanimité, les membres du European Milk Board estiment qu'il reste énormément de pain sur la planche sur le marché du lait en Europe. Dans le souci de transmettre ce message en toute clarté aux élus, l'EMB entend organiser une **action médiatique devant le bâtiment de la Commission à Bruxelles le 11 décembre**. Nous nous rapprochons dangereusement des scénarii-catastrophes des années 2009 et 2012. Le rendez-vous est fixé à 10h30 au rond-point Schuman devant la Commission européenne. Nous comptons sur votre soutien !

Kjartan Poulsen, Membre du conseil d'administration de l'EMB et président du LDM Danemark

EMB Newsletter Décembre 2014

- Première conférence européenne du lait équitable
- Remise du prix de la Faironika en or – allocution de remerciement de Dacian Ciolos
- Les producteurs de lait européens mettent en garde contre la libéralisation du marché
- Situation en Irlande
- Pour la souveraineté alimentaire ; l'agriculture nous concerne toutes et tous !
- Entretien avec David Handley, président du FFA
- L'initiative citoyenne européenne contre le TPCI et l'AECG traduit la Commission en justice
- Actualités
- Evénements
- A l'agenda de l'EMB

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Première conférence européenne du lait équitable

Au début du mois de novembre, la ville belge de Ciney accueillit la première conférence européenne du lait équitable. Les organisateurs, à savoir le European Milk Board et le Faircoop belge, souhaitaient rassembler les producteurs de lait, les acteurs du commerce de détail, les consommateurs et les élus afin de les sensibiliser à la signification d'une production laitière

équitable.

Des produits laitiers équitables sont actuellement commercialisés dans six pays (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie et Luxembourg). Les représentants de ces pays apportèrent des explications sur les structures spécifiques de leurs coopératives, leur gamme de produits, leurs succès et leurs difficultés de commercialisation et leurs objectifs futurs.

Attribution de la Faironika en or

A l'occasion de cette conférence, le prix de la « Faironika en or » fut, pour la première fois, attribué en récompense de services exceptionnels rendus à la cause d'une production laitière et alimentaire juste et pérenne. Les prix furent remis dans trois catégories (élu/organisation/agriculteur). L'EMB décerna à l'ex-Commissaire à l'Agriculture Dacian Ciolos une Faironika en or.

Regina Reiterer, EMB

[Galerie photos :](#)

[Vidéo sur la conférence \(Fairebel\)](#)

[Communiqué de presse sur le lait équitable](#)

Remise du prix de la Faironika en or – allocution de remerciement de Dacian Ciolos

Le 6 novembre 2014 a eu lieu la première conférence européenne du lait équitable à Ciney, en Belgique. À cette occasion, le prix de la Faironika en or a été remis à l'ancien Commissaire européen à l'Agriculture, Dacian Ciolos, pour ses mérites particuliers rendus à la cause d'une production laitière durable. Voici quelques extraits de son discours.

© EMB

« Bien sûr je me rappelle très bien (...) avoir vu les producteurs laitiers dans la rue. Et je me rappelle la situation très difficile en 2009. J'ai compris tout de suite, dès mon premier jour comme Commissaire à l'Agriculture, que le secteur laitier devait être un secteur prioritaire pour mon mandat et surtout que nous devions réunir autour de la table les agriculteurs descendus dans la rue pour commencer la discussion et trouver des solutions ensemble. »

Selon Dacian Ciolos, le paquet laitier, la réforme de la PAC et les modifications portées aux règles de concurrence offrent désormais des instruments pour gérer les crises. Mais il ne s'est *pas contenté de ça* » et a organisé en septembre 2013 une grande conférence sur le secteur laitier. *« Suite à ça, je suis allé au Conseil et au Parlement pour expliquer que les conclusions de cette conférence indiquaient sans doute possible que ce que nous avons fait jusqu'à maintenant pour gérer des situations de crise ne suffisait pas. Que si nous avons des instruments pour gérer des crises déclenchées, nous n'avons pas encore assez d'instruments pour prévenir des situations de crise. Donc des avancées ont été faites, mais il y reste indubitablement encore des choses à faire.*

»

Dans son allocution, l'ancien Commissaire a également lancé un appel aux mandataires actuels: *«Et j'espère que les nouvelles équipes en place à la Commission et au Parlement, ainsi que le Conseil des Ministres de l'Agriculture comprendront que le secteur laitier doit rester à l'agenda et qu'il doit rester un secteur prioritaire pour les préoccupations des élus. Non seulement parce que le lait est un produit essentiel de l'agriculture européenne mais aussi parce que les producteurs laitiers, à la différence d'autres producteurs, sont éparpillés un peu partout en Europe, dans des zones plus productrices, mais aussi dans des zones plus difficiles. (...) Une politique publique comme la PAC doit prendre en compte ces éléments et toutes ces spécificités. Si nous voulons des producteurs laitiers dans l'Union européenne, nous devons – plus que pour d'autres secteurs – prendre en compte la diversité du secteur, mais aussi l'incertitude qui plane sur ce secteur à la veille de l'abolition des quotas. »*

«Donc, il y a encore du pain sur la planche. Mais j'espère que notre travail a permis des pas importants et qu'il donnera du courage et de la force à ceux qui devront prendre les décisions pour poursuivre cette action. » L'ancien Commissaire souligna également l'importance de la mise en place du nouvel observatoire du secteur laitier, appelé de ses vœux par l'EMB: *«Je suis content qu'ensemble, suite à votre demande, nous ayons pu mettre en place cet observatoire du secteur lait. C'est le premier secteur agricole dans l'Union européenne à disposer d'un tel instrument. Et ça c'était votre revendication, votre proposition. (...) Vous êtes maintenant autour de la table (...), non seulement au sein de l'observatoire du lait mais désormais, votre organisation est aussi représentée dans les structures consultatives de la Commission européenne. »*

L'ex-Commissaire a conclu son allocution en félicitant les producteurs pour leurs efforts à trouver d'autres solutions au niveau économique: *«Mais je vous félicite aussi pour ce que vous avez fait aussi pour trouver des solutions économiques au problème auquel vous faites face. (...) Vous prouvez que les producteurs de lait peuvent aussi se faire entendre par les consommateurs et par la grande distribution pour trouver des solutions de commercialisation du lait à un prix équitable. »*

«En tout cas, sachez que peu importe où je sois, si je garde des liens avec l'agriculture, vous aurez toujours en moi un ami, un supporter, très confiant en votre capacité à trouver des solutions – et qu'ensemble, nous allons pouvoir trouver des solutions. Je souhaite remercier tous les amis de votre organisation de la confiance qui m'a été témoignée et sachez que vous avez devant vous un ami. Merci beaucoup. »

Astrid Sauvage, EMB

Vidéo: Remise du prix de la Faironika en or – allocution de remerciement de Dacian Ciolos

Les producteurs de lait européens mettent en garde contre la libéralisation du marché

(Saint-Brice-en-Coglès, le 21 novembre 2014) La situation se dégrade de façon dramatique sur le marché du lait européen. Depuis des mois, les prix chutent dans tous les pays.

Et comme si cela ne suffisait pas, lorsque les quotas laitiers seront abolis, en Europe, à la fin du mois de mars 2015, un nouvel effondrement des prix menacera les producteurs. Le European Milk Board (EMB) tiendra, du 20 au 21 novembre, son assemblée générale annuelle dans ce contexte difficile tant d'un point de vue politique qu'économique. Dans la ville française de Saint-Brice-en-Coglès, plus de 50 producteurs de lait issus de 15 pays européens se réuniront pour discuter de la situation actuelle sur le marché et des stratégies à déployer à l'avenir.

« La tarification actuelle a des conséquences dramatiques », confirme le président de l'EMB, Romuald Schaber. « Dans tous les pays, les prix du lait dévissent. » Selon nos informations, des laiteries en Belgique auraient déjà annoncé leur intention de ne payer plus que 25 centimes dès le mois de janvier. La France pourrait ne pas échapper à cette tourmente et connaître elle aussi une baisse insupportable des prix. Cette dégradation atteint son paroxysme dans les Etats baltes, où les producteurs de lait ne perçoivent plus que 16-17 centimes par kilo de lait. Partout en Europe, les raisons de cette dégringolade sont les mêmes : « La production est totalement déconnectée du marché et c'est pourquoi il y a trop de lait sur le marché », explique Romuald Schaber. Lorsque l'année prochaine, le dernier mécanisme de limitation, à savoir les quotas laitiers, sera démantelé, l'existence de nombreuses exploitations sera menacée.

Programme de responsabilisation du marché (PRM)

Par conséquent, les producteurs de lait revendiquent ardemment la mise en œuvre, par les élus politiques, du programme de responsabilisation du marché (PRM) développé par l'EMB. Le programme propose des mesures efficaces pour encourager les producteurs à adapter leur production au marché. A la reprise de la demande, la production normale pourra alors être redémarrée. « Le PRM doit être appliqué sinon une catastrophe frappera les producteurs de lait en Europe », met en garde Romuald Schaber.

Compte tenu des tensions sur le marché en France, Paul de Montvalon, membre français du conseil d'administration de l'EMB, enjoint également les élus politiques à créer de meilleures conditions-cadres pour le regroupement des producteurs. « Les négociations actuelles de contrats entre producteurs et l'industrie mènent à une impasse. Davantage de producteurs doivent pouvoir se regrouper afin de peser plus lourd sur le marché et d'exercer une influence sur le contenu des contrats négociés. »

Véronique Le Floc'h, Présidente de l'Organisation des producteurs de lait (OPL) insiste elle aussi sur la nécessité d'une régulation afin de garantir un revenu décent aux producteurs. Seul un prix du lait rémunérateur permettra aux producteurs de supporter les charges additionnelles dues aux investissements nécessaires. « Nous assistons à un phénomène de 'clochardisation' des producteurs qui, à l'heure actuelle, travaillent souvent dur sans être rémunérés. »

Action de l'EMB en décembre

Les membres du European Milk Board s'accordent pour reconnaître qu'il reste pas mal de choses à faire sur le marché du lait européen. Dans le souci de le faire clairement comprendre aux élus, l'EMB entend mener, à Bruxelles, le 11 décembre, une action médiatique devant le bâtiment de la Commission européenne. « Nous nous rapprochons dangereusement des conditions de crise subies en 2009 et 2012. La situation actuelle sur le marché poussera à nouveau les paysans à battre le pavé », conclut Romuald Schaber.

Hanna Vauchelle, EMB

Situation en Irlande

Cet hiver, les principaux soucis des éleveurs laitiers irlandais concernent le prix du lait et les quotas.

© wikimedia commons

Le prix versé aux producteurs de lait par les transformateurs s'élève actuellement à 30-32 centimes par litre alors qu'au début de l'année, ce prix atteignait encore 39 centimes par litre. Selon les estimations relatives aux livraisons de lait telles que fournies par les acheteurs de lait pour la période finissant au 31 octobre 2014, l'Irlande dépasse de 7,15% les quotas ; si on tient compte de la teneur en matières grasses des livraisons de lait durant la période envisagée, nous sommes passibles d'un super-prélèvement de 110 millions d'euros.

La pousse exceptionnelle des prairies durant l'été et l'automne, couplée au prix moyen élevé du litre de lait, explique la nette hausse de l'offre de lait, qui dépasse désormais de 7,15% le quota national. Une légère contraction de l'offre pendant la période hivernale est probable mais ne suffira certainement pas à nous prémunir du paiement d'un super-prélèvement durant la dernière année des quotas. En d'autres termes, le super-prélèvement devrait très certainement être acquitté à la fin de l'année de quota, à moins qu'un événement vienne bouleverser l'offre dans les prochains mois. Les agriculteurs sont profondément préoccupés par le prix du lait qui sera probablement pratiqué en 2015 et par son impact sur les revenus de leurs exploitations.

Paul Smith, ICMSA

Pour la souveraineté alimentaire ; l'agriculture nous concerne toutes et tous !

© Initiative Souveraineté
Alimentaire

Le syndicat paysan Uniterre a lancé le 30 septembre dernier, avec l'appui de plusieurs organisations et personnalités, une initiative populaire fédérale ayant pour objectif d'ancrer les points essentiels de la souveraineté alimentaire dans notre Constitution (la plus haute loi du pays). Plusieurs des points défendus

concernent particulièrement la filière laitière.

Le concept de souveraineté alimentaire a été développé par le mouvement paysan international [La Via Campesina](#) il y a près de 20 ans. C'est un concept global, qui va bien au-delà de la sécurité alimentaire puisqu'il s'agit de pouvoir développer une politique agricole et alimentaire qui définisse clairement par qui, pour qui, comment et pourquoi nous produisons des biens alimentaires. Ainsi, les initiants souhaitent que la Confédération favorise une agriculture paysanne rémunératrice et diversifiée, qui soit en mesure de fournir des denrées alimentaires saines qui répondent aux attentes sociales et

écologiques des habitant-e-s

Relancer une dynamique paysanne

Le bilan de ces vingt dernières années est sombre. Plus de 100'000 emplois ont disparu dans le secteur agricole, plus de 40% des fermes ont mis la clé sous le paillason et nous assistons à une concentration de la production dans des zones faciles d'accès pour les acheteurs et une activité d'entretien du paysage dans les zones marginales. En somme, une agriculture duale qui ne répond pas aux défis du futur. Si les prix payés aux paysans ont baissé de 28% ces dernières années, les prix à la consommation ont augmenté de 10% ; inévitablement, entre ces deux maillons de la chaîne alimentaire, certains acteurs

semblent profiter allègrement de la dérégulation des marchés. Les initiants exigent que la Confédération mette en place des conditions cadres qui garantissent l'émergence d'un marché agricole et alimentaire plus transparent, qui soit au service des paysans comme des consommateurs.

Gestion de l'offre et prix équitables

La libéralisation des quotas laitiers a engendré confiscation de la filière laitière par les industries de transformation et de commerce. Ce sont elles qui dictent les prix et les quantités à produire. Les producteurs n'ont plus rien à dire. Toutes les actions politiques ou organisationnelles tentées par ces derniers jusqu'à aujourd'hui n'ont pas permis de modifier la donne puisque qu'il n'y a plus de cadre légal concernant le marché et la régulation de la production. Concrètement, les paysans ne sont plus des acteurs de leur filière. Ils la subissent.

Afin de modifier ces paramètres, l'initiative demande à ce que l'Etat soutienne la création d'organisations paysannes qui visent à assurer l'adéquation entre l'offre des paysans et les besoins des consommateurs, comme par exemple un observatoire du marché et une agence de régulation. Elle demande également une garantie de transparence sur les marchés afin de favoriser la détermination de prix équitables dans chaque filière. Elle demande également à ce que la Confédération renforce son soutien aux échanges commerciaux de proximité et aux structures de transformation, de stockage et de commercialisation régionales.

Conditions salariales des employés et commerce international plus juste

Uniterre a toujours affirmé que toute région ou population a le droit de se protéger des importations à trop bas prix. Elle se doit en contrepartie de renoncer à toute forme de subventions à l'exportation. La frontière a un rôle de régulateur qu'il s'agit d'utiliser de manière conséquente et solidaire. Elle doit pouvoir bloquer de la poudre de lait ou du beurre exportés à coup de subventions à l'exportation qui risquent de concurrencer les producteurs de lait d'autres régions du monde. Et elle doit pouvoir filtrer, voire bloquer des produits qui nuiraient au maintien et au développement d'une production de proximité.

Le texte demande également que les conditions salariales des employés agricoles soient harmonisées au niveau fédéral et non plus au niveau cantonal comme actuellement.

Pour en [savoir plus](#) et télécharger les feuilles de signatures.

Nicolas Bezençon, Uniterre

Entretien avec David Handley, président du FFA

L'EMB s'est entretenu avec David Handley au sujet des dernières manifestations organisées [voir bulletin 11/2014] par le syndicat *Farmers for Action* partout dans le pays. David Handley préside l'organisation paysanne FFA qui porte « le mouvement britannique de lutte pour une agriculture paysanne ». Le FFA fut créé en mai 2000 par une poignée d'agriculteurs désenchantés face à l'inefficacité des organisations représentant leur métier. David Handley est producteur laitier dans le Monmouthshire en pays de Galles du Sud et occupe la présidence de l'organisation depuis l'an 2000.

© FFA

Monsieur Handley, pourriez-vous dépeindre, en quelques mots, le contexte général britannique qui a conduit aux dernières manifestations ?

Nous sommes actuellement confrontés à de graves problèmes dans la filière laitière. Les laiteries, les détaillants et les supermarchés compriment tant les prix du lait qu'ils font de cette denrée un article jetable. Nous ne pouvons plus accepter une telle dévalorisation mais nous avons compris que nous devons en faire plus pour la dénoncer. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'organiser des actions contre les entreprises concernées dans l'espoir que nos problèmes soient traités.

Comment les manifestations se sont-elles organisées ?

Au cours des cinq dernières semaines, nous avons organisé des actions hebdomadaires. Nous avons visé les détaillants, les supermarchés, les laiteries et les centres logistiques des supermarchés impliqués. Des manifestations se sont déroulées dans tout le pays. Ces rassemblements ont trouvé un écho médiatique retentissant dans la presse et sur les chaînes de télévision nationales. Pour attirer les média, nous avons manifesté au volant de nos tracteurs et de nos engins agricoles, en compagnie des membres de nos familles (conjointes et enfants aidants). Notre objectif était de montrer aux consommateurs le sort qui nous est actuellement réservé.

Quelles sont les entreprises que vous avez particulièrement visées ?

Parmi les laiteries impliquées, il y avait, juste pour vous donner un petit exemple, Müller, Dairy Crest et Adams Food. Du côté des détaillants, nous avons visé les supermarchés Morrisons, Iceland et Sainsbury's. Mais il y en a beaucoup d'autres. Toutes ces entreprises se livrent à la même guerre des prix et dévalorisent notre lait dans leurs rayons en le vendant à des prix ridicules oscillant entre 60 et 80 pence le litre (0,76 - 1,01 euros).

A quel prix se vend le lait actuellement au Royaume-Uni ?

Nous obtenons actuellement environ 26 pence par litre de lait (soit 33 centimes d'euro). Une chute spectaculaire des prix est intervenue le mois dernier. A titre d'exemple, en mai, pour mon élevage, je recevais encore 32 pence (40 centimes). Nous avons réalisé une étude qui démontre qu'en Grande Bretagne, au cours des six dernières années, le prix du lait versé aux éleveurs n'a suffi à couvrir les frais de production que durant un total de six mois. Les coûts actuels de production au Royaume-Uni avoisinent 30 pence (38 centimes) le litre pour les exploitations qui produisent tout au long de l'année et un peu moins (26 - 27 pence, soit 33 - 34 centimes le litre) dans les élevages qui pratiquent le vêlage de printemps et mettent leurs vaches laitières en pâture.

Les actions ont-elles suscité certaines réactions au niveau politique ?

Comme je l'ai dit, les manifestations ont profité d'une énorme couverture médiatique et ont récolté l'appui des consommateurs. Au niveau politique, nous avons rencontré hier (25.11) le gouvernement britannique. Il s'agissait d'une réunion baptisée comité de pilotage où des députés de tous les partis récoltent le témoignage des parties prenantes pour ensuite rédiger un rapport destiné au gouvernement. Nous avons également rencontré le ministre compétent plus tard dans la journée. Nous souhaitons que le rapport de cette réunion soit aussi envoyé aux institutions européennes

puisque les décisions prises au niveau communautaire (embargo russe etc.) ont aussi une incidence sur les agriculteurs britanniques. Ni l'Union européenne ni le gouvernement britannique ne peuvent se contenter de croiser les bras sans rien faire.

Quelles sont vos revendications ?

Nos revendications vont au-delà d'une aide à la constitution de stocks. Les réserves ne diminuent pas, finissent par être écoulées sur le marché et ne constituent, dès lors, pas une solution. Nous voulons que le prix d'intervention soit rehaussé d'au-moins 4 - 5 pence (5 - 6,6 centimes) par litre. Nous proposons aussi un modèle reposant sur un prix A et un prix B. Lors de l'abolition des quotas laitiers, l'agriculteur devrait pouvoir exercer un certain contrôle sur sa production. Dans notre système, nous prévoyons que chaque exploitation puisse écouler un certain volume de production au prix A. Le reste de la production serait vendu au prix du marché mondial, à savoir au prix B. Ce dernier peut se situer en dessous du prix d'intervention. Ce système permettrait de brider la production et de stabiliser le marché. Nous l'avons mis sur la table du gouvernement hier et avons demandé qu'il soit relayé à Bruxelles.

Avez-vous l'intention d'organiser d'autres actions dans les prochaines semaines ?

Tout à fait. Une autre manifestation se tiendra dans la région du sud-ouest et dans celle du nord-ouest ce soir. A nouveau, nous serons nombreux au volant de nos tracteurs. En décembre aussi, nous organiserons des manifestations, au-moins une fois par semaine et espérons, à chaque fois, rassembler quelques centaines d'agriculteurs. Nos manifestations ont jusqu'à présent réuni de 500 à 600 agriculteurs. Le monde paysan est en colère et ne peut plus accepter le sort qui est le sien. Avant le début des actions, nous avons convié quatre assemblées. Un total de 3 000 à 4 000 agriculteurs y avait assisté. Ils représentaient tous les métiers de la ferme. Même des consommateurs ont participé aux manifestations en signe de soutien.

Monsieur Handley, merci de nous avoir consacré une plage de votre temps.

Astrid Sauvage, EMB

L'initiative citoyenne européenne contre le TPCI et l'AECG traduit la Commission en justice

© European Citizens'
Initiative "Stop TTIP"

d'enregistrer officiellement l'initiative citoyenne.

Comme l'annonce l'initiative citoyenne européenne (ICE) « Stop au TPCI », des poursuites seront intentées contre le refus de la Commission européenne

A cette fin, l'alliance composée de 300 organisations a déposé, en novembre, une plainte devant la Cour européenne de Justice. L'ICE devait rassembler des signatures dénonçant les accords commerciaux que l'UE se prépare à conclure avec les Etats-Unis et le Canada, à savoir le TPCI et l'AECG. Ces signatures devaient placer légalement la Commission européenne devant ses responsabilités et inciter l'UE à mettre un terme aux négociations concernant

le TPCI et l'AECG.

La demande d'enregistrement de l'ICE déposée en juillet 2014 a été rejetée par la Commission qui invoque pour motif que l'initiative citoyenne européenne n'entre pas dans le cadre de ses attributions. De l'avis de l'alliance, cette justification manque de sérieux et il est nécessaire de corriger le cap non-démocratique emprunté par la Commission européenne.

Les représentants de l'initiative ont déploré, dans un communiqué de presse publié en novembre, « l'intention de la Commission européenne de complètement mettre sur la touche les citoyens et les citoyennes ». Tant que

les négociations sont en cours, la population n'a pas voix au chapitre et une fois les conventions mises sur la table, il sera trop tard, de l'avis de l'alliance qui souhaite, au travers de sa plainte contre la Commission, ouvrir les portes à des initiatives citoyennes futures et éviter que ces initiatives ne finissent en innombrables tigres de papier.

Contexte

Depuis 2011, il existe, en UE, un instrument de démocratie directe baptisé « initiative citoyenne européenne ». Désormais, les citoyens européens ont la possibilité d'enjoindre la Commission de proposer un acte législatif. Pour cela, il est nécessaire d'obtenir le soutien d'au-moins un million de citoyens issus d'au-moins sept des 28 Etats-membres de l'Union européenne. Le European Milk Board a rejoint l'alliance en appui de l'initiative. L'initiative citoyenne européenne peut être signée sur la page accessible [via le lien suivant](#). Le formulaire est disponible dans la langue de votre choix.

Silvia Däberitz, EMB

Actualités

© wikimedia commons

Annonce d'un programme de promotion des exportations pour la filière laitière

Tel qu'annoncé à la mi-novembre par le Commissaire à l'Agriculture Phil Hogan, les volumes élevés de lait attendus après l'abolition des quotas laitiers devront être écoulés par le biais d'exportations. A l'occasion de sa première visite à l'étranger, en l'occurrence en Allemagne, Phil Hogan a évoqué une intensification de la promotion des exportations de lait.

Cette déclaration emmène cependant le Commissaire sur une mauvaise piste. En effet, les producteurs de lait européens ainsi que leurs homologues ailleurs sur la planète subiront des revers en cas d'inondation du marché mondial par les importants excédents laitiers attendus et de compression ultérieure des prix. En outre, les transformateurs non plus ne seront pas à l'abri et risqueront de se faire entraîner dans une spirale tarifaire descendante. Dans le souci de stabiliser les marchés, il conviendrait d'appuyer de façon plus affirmée sur le frein de la production en période d'excédents. Par ailleurs, les élus ne peuvent se contenter d'adresser, de temps à autre, un appel du bout des lèvres aux producteurs individuels. Au contraire, un tel ralentissement de la production doit être réglémenté de façon globale au travers de conditions cadres

politiques.

Echanges entre le Commissaire Hogan et la commission agriculture du PE

Le nouveau Commissaire à l'Agriculture Phil Hogan discutera avec les eurodéputés de la commission agriculture, le 3 décembre à Bruxelles. Les thèmes abordés seront les derniers développements du budget agricole pour l'année 2015, les effets actuels des mesures de l'UE relatives à l'embargo russe sur les importations européennes ainsi que les travaux en cours concernant les propositions législatives sur la production biologique et les programmes scolaires. La situation sur les marchés agricoles (y compris les perspectives pour le marché laitier) devrait également être abordée. Le débat sera public et sera [retransmis en direct](#) :

Parlement européen : Des instruments sont nécessaires pour la filière laitière

La filière laitière demeure à l'ordre du jour du Parlement européen. En l'occurrence, de nombreux eurodéputés s'accordent pour dire que des instruments pour le marché du lait sont nécessaires afin d'en assurer la stabilité. Les modalités précises de ces mesures divisent cependant les avis.

Dans les rangs du Parti populaire européen (PPE), certaines voix préconisent de donner la priorité à une régulation du marché adossée à une renonciation volontaire des livraisons. D'autres voix s'élèvent néanmoins en faveur d'une promotion ou d'un subventionnement des exportations. Par ailleurs, ce parti compte aussi des membres qui souhaitent lancer un programme spécial pour les régions défavorisées. Les élus du parti des Verts se positionnent en faveur d'un observatoire qui puisse procéder à des ajustements de production afin de prévenir une production excédentaire débridée. Les débats en commission agricole du Parlement européen seront suivis d'un rapport d'initiative qui devrait être finalisé dans les prochains mois.

Embargo russe sur les importations européennes Des fonds européens prévus pour les Etats baltes

Dans le souci d'atténuer les répercussions de l'embargo russe sur les importations européennes pour les Etats baltes, la Commission européenne prévoit un paquet d'aide d'un montant de 28 millions d'euros destiné aux producteurs de lait estoniens, lettons et lituaniens. Ces pays sont très rudement touchés par l'embargo sur les importations européennes et le prix du lait y a perdu, au cours des derniers mois, près d'un tiers de sa valeur comparativement à l'année précédente. L'Estonie devrait recevoir 6,9 millions du paquet d'aide tandis que la Lettonie et la Lituanie percevront respectivement 7,7 millions et 14,1 millions d'euros.

Actuellement, le gouvernement finlandais tente, lui aussi, d'obtenir des fonds européens en soutien pour sa filière laitière. Il espère ainsi pouvoir quelque peu compenser la chute des prix provoquée par les mesures russes. Selon la Commission européenne, la demande finlandaise sera examinée.

Conclusion d'un accord de libre-échange entre la Chine et l'Australie

A la mi-novembre, la Chine et l'Australie ont conclu un accord de libre-échange qui prévoit une vaste abolition des obstacles au commerce. Le texte assure aux agriculteurs et aux prestataires de service australiens un meilleur accès au marché chinois. Il stipule également que le gouvernement de Pékin autorise, dans un premier temps, jusqu'à 85% des importations en provenance d'Australie à entrer sur son territoire sans majoration ; dans quatre ans, les Australiens pourront même expédier, vers la Chine et en franchise douanière, plus de 90% de leurs exportations (vin, coton, lait, cuivre, aluminium etc.). De cette façon, les producteurs de lait australiens pourront, dans quatre années, accéder en franchise douanière au lucratif marché chinois de l'alimentation pour bébés. Des abattements douaniers pour les autres produits laitiers sont octroyés pour une période transitoire de 11 ans. Les droits de douane sur la viande de bœuf devraient passer à la trappe après 9 ans.

Prochain cycle de négociations du TPCI

Le huitième cycle de négociations en vue d'un accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'UE se tiendra du 2 au 6 février 2015 à Bruxelles.

Coca-Cola vend du lait au double du prix

Le géant américain de la boisson Coca-Cola fera, dès le mois de décembre, son entrée sur le marché du lait. Le lait commercialisé sous la dénomination « Fairlife » et fabriqué selon un procédé de filtrage propre au groupe devrait être un produit faible en matières grasses et sans lactose mais présenter, comparativement au lait traditionnel, un apport supplémentaire de 50% de protéines et 30% de calcium pour 30% de sucre en moins.

Ce « super-lait » devrait être vendu au double du prix et devrait, en quelques années, devenir une « vache à lait » pour la multinationale. Grâce aux campagnes récentes de promotion de la santé aux USA, la demande en denrées alimentaires pauvres en matières grasses et en sucre mais enrichies de nutriments augmente rapidement. Sachant que la consommation de lait est en recul en Amérique, une inconnue demeure : Les Américains achèteront-ils véritablement ce super-lait ? Une distribution de ce produit en-dehors des USA n'est pas prévue.

Silvia Däberitz et Regina Reiterer, EMB

Evénements

© Greens/EFA EP

10 décembre 2014 : Pourparlers sur le TPCI : « Qu'est-ce qui se trame? »

Le European Milk Board co-organisera un débat sur le thème du TPCI au Parlement européen. Sieta van Keimpema y donnera un exposé sur le TPCI et l'agriculture. Cette conférence promet d'ouvrir un débat franc et honnête sur le TPCI et les conséquences potentielles pour les normes alimentaires, les droits des consommateurs, le bien-être animal et l'espace rural.

Inscriptions <http://www.greens-efa.eu/events/registrations/657-ttip-talks-what-s-cooking.html>

[Programme](#)

11 décembre 2014 : L'Europe inondée de lait – Action de l'EMB à Bruxelles

Le tsunami de lait en Europe ne fait que croître en raison de l'évolution des prix. Une répétition de la crise de 2009 se profile avec de plus en plus de vraisemblance. Et pourtant, aucune solution politique, sous la forme, par exemple d'un programme de responsabilisation du lait, n'est encore en vue.

Au travers d'une action percutante menée le 11 décembre 2014 à Bruxelles devant la Commission européenne, les producteurs de lait européens manifesteront donc en faveur de la prise urgente de mesures raisonnables. En effet, la Commission européenne et quelques Etats-membres ne semblent pas avoir compris les enjeux : Dès le mois d'avril 2015, l'abolition des quotas exacerbera encore la situation. En l'absence d'un instrument qui permette d'anticiper les crises et de les gérer, les conséquences pour les producteurs de lait en Europe seront catastrophiques.

Nous nous réunissons à 10h30 sur le rond-point Schuman en face de la Commission européenne. L'action durera jusqu'à 12h30.

19 décembre 2014 : Mobilisation à Bruxelles

L'alliance D19-20 appelle à la mobilisation le 19 décembre contre la libéralisation économique et tout particulièrement pour dénoncer le TPCI. L'alliance de citoyens, agriculteurs, syndicats et ONG entend bloquer la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles. Des actions sont également programmées en Grande Bretagne.

A l'agenda de l'EMB

Rendez-vous majeurs à l'agenda du conseil d'administration de l'EMB en décembre 2014 :

- 4.12.: Rencontre du groupe de dialogue avec la Commissaire au Commerce Cécilia Malmström (Bruxelles)
- 5.12.: Conférence sur le développement des marchés agricoles (Bruxelles)
- 10.12.: Pourparlers sur le TPCI : « Qu'est-ce qui se trame ? »
- 10.12.: Entretien avec eurodéputés
- 11.12.: Action EMB à Bruxelles « L'Europe inondée de lait »
- 11.12.: Discussion avec l'Association européenne de l'Industrie laitière (EDA)
- 19.12.: Mobilisation de la D19-20 contre la libéralisation et le TPCI

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org>/<https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-decembre-2014.html>